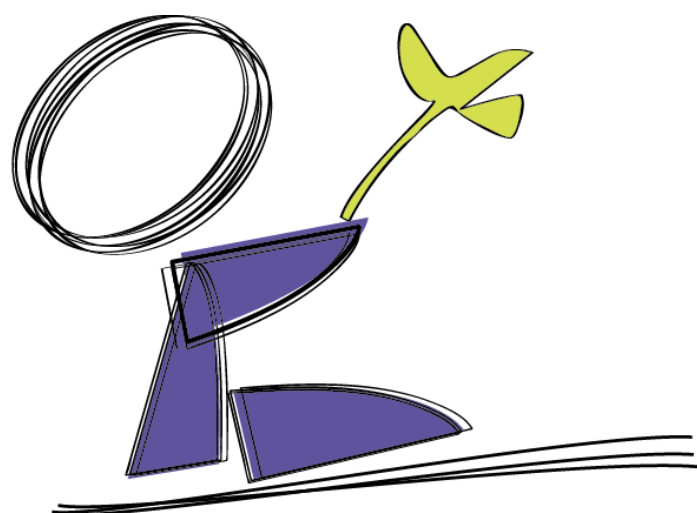


RAPP●RT D'ACTIVITES 2●18



Fondation
Coup d'Pouce



CONSEIL DE FONDATION

Président

M. Christophe Equey

Vice-président

M. Pierre Delgrande

Secrétaire du conseil

M. Sami Jaballah

Membres

M. Guy-Philippe Bolay

Me Stéphanie Cacciatore

M. Luc Mo Costabella

Mme Michèle Dutoit

Mme Danièle Racheter

EQUIPE DE DIRECTION

Direction

Mme Valérie Moraschinelli

Coordination

Mme Vicki Bianchi

En congé maternité dès le mois de novembre

Mme Marjorie Briaux

Remplacement congé maternité

Secrétariat – coordination

Mme Jennifer Raboud

Secrétariat

Mme Emilia Clerc

Comptabilité

LP Fiduciaire à Lausanne

Mme Laure Parisod



SOMMAIRE

- Le mot du président
- La vie de la Fondation
- Le projet pilote Passerelle Loisirs : Loisirs en milieu ordinaire
- Le projet pilote Passerelle Loisirs : Plateforme de loisirs inclusifs
- La prestation d'assistant-e d'intégration préscolaire et parascolaire
- Le Centre de loisirs la Cabane Orange – autisme suisse romande
- Les remerciements
- Les comptes

LE MOT DU PRÉSIDENT : DE L'INTUITION À LA CONSOLIDATION

Toujours très proche et en lien avec les enfants et les adultes qui bénéficient de ses prestations et avec leurs parents, la Fondation Coup d'Pouce a très tôt pris conscience d'une évolution de leurs besoins notamment de pouvoir réaliser leurs loisirs comme tout le monde. Assurément, c'est un des effets positifs des politiques sociales cantonales visant une meilleure intégration des personnes présentant une déficience.

La direction et le Conseil de Fondation ont eu **l'intuition** que, forte de son expérience de 20 ans dans l'organisation de loisirs collectifs, de ses larges compétences ainsi acquises au fil du temps et de son réseau de collaboratrices et collaborateurs, la Fondation serait en mesure de proposer des réponses à ces nouvelles demandes.

Partageant nos valeurs et nos visées inclusives, le Service des assurances sociales et de l'hébergement de l'Etat de Vaud (SASH), devenu la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) au 1^{er} janvier 2019, nous a d'emblée soutenu en nous mandatant pour développer un concept et une offre de loisirs inclusifs, rendus possibles au sein de structures ordinaires de loisirs grâce à la présence d'un accompagnant expérimenté de la Fondation Coup d'Pouce.

En parallèle, le Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation (SESAP) de l'Etat de Vaud s'est joint à la démarche pour faciliter également l'accueil d'enfants avec besoins particuliers dans les institutions pré et parascolaires selon une approche similaire.

Après avoir testé cette intuition auprès d'un petit collectif d'enfants et d'adultes en 2017, l'année 2018 a vu l'extension des prestations pour répondre à plus de situations, afin de rassembler de nombreuses expériences permettant d'affiner et d'enrichir le concept.

Le passage à cette nouvelle phase axée dorénavant sur la **consolidation**, confirme le bien-fondé de la nécessité des prestations développées par la Fondation Coup d'Pouce et leur légitimité. Elle se prolongera encore durant une année ou deux pour déboucher sur une reconnaissance formelle, afin que cette offre fasse partie intégrante du dispositif social cantonal favorisant ainsi l'avènement d'une société plus inclusive. Enfin, grâce à l'octroi d'un financement public durable, sous forme de subventions ou de contrats de prestations, les projets pilotes que nous avons lancés deviendront alors pérennes.

Je tiens à exprimer ici toute ma gratitude, ainsi que celle du Conseil de Fondation et de la direction, à toutes celles et à tous ceux qui ont permis, par leur appui qu'il soit conceptuel ou financier, de transformer notre intuition en une réalité tangible contribuant à ce que les enfants

et les adultes présentant une déficience puissent bénéficier des mêmes droits que tout un chacun. Vous l'aurez compris, dans cette phase décisive nous avons encore besoin de pouvoir compter plus que jamais sur votre soutien.

Christophe Equey, président.



LA VIE DE LA FONDATION : LE MOT DE LA DIRECTRICE

Bon anniversaire Coup d'Pouce !

En 2018, la Fondation a fêté ses 20 ans d'activité. Que de chemin parcouru en deux décennies.

Je ne vais pas vous conter toutes les anecdotes et beaux souvenirs accumulés depuis sa création, les pages de ce rapport ne seraient pas suffisantes.

Ayant atteint aujourd'hui sa majorité, il me semblait toutefois important de retracer en quelques lignes l'évolution et les changements dans son activité.

La Fondation s'est toujours efforcée de répondre aux besoins, mais également aux envies des personnes avec une déficience et de leurs proches, principalement dans le domaine des loisirs.

Active dans les loisirs collectifs, elle a connu un développement progressif et nécessaire pour répondre à des besoins de plus en plus importants.

L'évolution de la société et des politiques sociales cantonales ont fait que les souhaits de loisirs des personnes avec une déficience ont également changés.

Dans un souci de répondre à ces nouvelles demandes légitimes, la Fondation a depuis quelques années orienté ses activités vers le soutien aux structures d'accueil ordinaires.

C'est ainsi que depuis 2017, en partenariat avec l'Etat de Vaud, la Fondation a pu proposer deux nouvelles prestations :

Le projet pilote Passerelle Loisirs qui vise à soutenir et accompagner les structures de loisirs ordinaires dans l'accueil d'une personne avec une déficience.

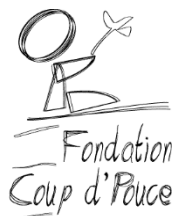
La prestation d'assistant-e préscolaire et parascolaire qui soutient les institutions concernées dans l'accueil d'un enfant avec des besoins éducatifs particuliers.

Ces projets, bien qu'à leurs débuts, rencontrent un vif enthousiasme et cela nous conforte dans le bien-fondé de notre démarche. Ils contribuent à une société plus inclusive et nous ne pouvons que nous en réjouir.

Que toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à cette évolution soient ici remerciées pour leurs idées, leur soutien, leur enthousiasme et leur confiance.

Et il ne me reste plus qu'à souhaiter encore de belles années à la Fondation et nous comptons sur vous pour souffler les prochaines bougies ensemble !

Valérie Moraschinelli, directrice



PASSERELLE LOISIRS

LOISIRS EN MILIEU ORDINAIRE

Avec son projet Passerelle Loisirs, la Fondation Coup d'Pouce souhaite contribuer à une société plus inclusive en permettant aux personnes avec une déficience de prendre part à des loisirs dans un cadre ordinaire.

Les objectifs principaux du projet sont :

- Soutenir et renforcer **les structures de loisirs** qui désirent accueillir des personnes avec une déficience par :
 - une sensibilisation à l'accueil de personnes avec des besoins particuliers et
 - la mise à disposition d'une ressource supplémentaire en personnel proposant un accompagnement personnalisé.
- Soutenir et accompagner **le bénéficiaire et son réseau** dans l'élaboration, la mise en place et la réalisation d'un programme d'activités de loisirs en milieu ordinaire.

Le concept de **programme de loisirs personnalisé** (PLP) en milieu ordinaire développé par la Fondation permet :

- **Aux personnes avec une déficience** : d'être accompagné-e par la Fondation pour définir le type de loisirs souhaité, pour la recherche de la structure de loisirs correspondante, pour l'évaluation des besoins de soutien en termes d'accompagnement et pour définir avec tous les acteurs les objectifs et le programme de loisirs.
- **Aux structures de loisirs ordinaires** : de bénéficier d'une sensibilisation à l'accueil d'une personne avec des besoins particuliers, d'être soutenues dans l'accueil par le renfort d'un-e collaborateur-trice de la Fondation expérimenté-e dans l'accompagnement dans les loisirs d'une personne déficiente et par la coordination de la Fondation pour toutes les questions liées à l'accueil de la personne.

Durant l'année 2018, le projet Passerelle Loisirs a ainsi permis à **7 personnes avec une déficience** de réaliser, selon leurs souhaits, une ou plusieurs activités de loisirs en milieu ordinaire.

La mise en place de ces programmes de loisirs inclusifs a nécessité environ **50 heures de coordination** durant l'année pour l'évaluation des besoins de la personne, la recherche et la sensibilisation de la structure ainsi que le suivi de l'activité. Le soutien durant l'activité représente **200 heures d'accompagnement** effectuées par nos collaboratrices et collaborateurs, expérimentés dans l'accompagnement durant les loisirs d'enfants et d'adultes avec des besoins particuliers.

Gabriel a ainsi pris part aux activités du Passeport Vacances de Lausanne et région durant l'été 2018. Il a pu s'essayer à la Capoeira et découvrir les coulisses de la Cathédrale de Lausanne.

A la même période, **Evan et Lucien** ont été accompagnés pour réaliser de riches activités au sein du Passeport Vacances de Vallorbe.

Evan a laissé parler son talent artistique en s'essayant à la technique de la peinture acrylique et en confectionner une guirlande lumineuse. Il a également beaucoup aimé visiter la fabrique de chocolat Camille Bloch avant de dévaler les pistes du Moléson en luge d'été. Sa session d'activité s'est terminée par la visite d'Aquatis et la découverte des souffleurs de sucre à l'Atelier « Glucose Passion ».

Lucien a visité la base aérienne de la Rega et son intérêt pour les animaux l'a amené notamment à suivre un cours avec un éducateur canin et visiter une ferme de la région.

Ethan a quant à lui participé aux activités du Passeport Vacances d'Orbe. Il a également fait de la luge d'été, visité le Papiliorama ainsi qu'un refuge de la SPA où il a eu l'occasion de promener des chiens.

Durant toute l'année, **Emerick** a continué à participer au mercredi après-midi des enfants au sein du centre de loisirs de Renens. Il a ainsi côtoyé les enfants de son quartier et participé à des ateliers créatifs et ludiques. Il était également très heureux d'être convié à la fête de Noël du centre.

Yérémy, jeune adulte, a pu profiter des soirées du vendredi soir au sein de l'Espace 44, centre d'animation de son quartier des Bergières à Lausanne. Dans une ambiance détendue, il a pu faire des jeux de société, écouter de la musique et être en contact avec des jeunes de son âge.

Finalement en fin d'année, **Roberline**, une jeune femme de 18 ans, a pu intégrer le club de Judo Mikami à Lausanne pour réaliser cette activité qu'elle avait tant espérée. Aujourd'hui, vêtue de son tout premier kimono, Roberline continue à se rendre tous les mercredis soir, accompagnée de Yannick pour rejoindre son groupe de judo.

Tous ces projets n'auraient pas pu se concrétiser sans l'excellente collaboration avec les différentes structures de loisirs et l'enthousiasme de nos collaboratrices et collaborateurs. Nous tenons à les remercier sincèrement pour leur investissement dans chacun de ces projets.

Pour l'année 2019, le projet va se poursuivre et l'objectif est de permettre à 25 bénéficiaires mineurs et 5 bénéficiaires majeurs d'intégrer le projet pilote Passerelle Loisirs.

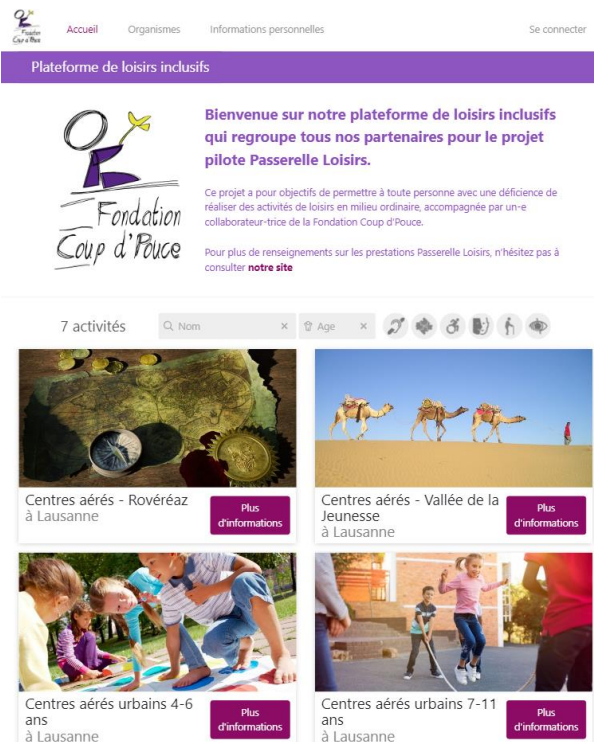


PASSERELLE LOISIRS

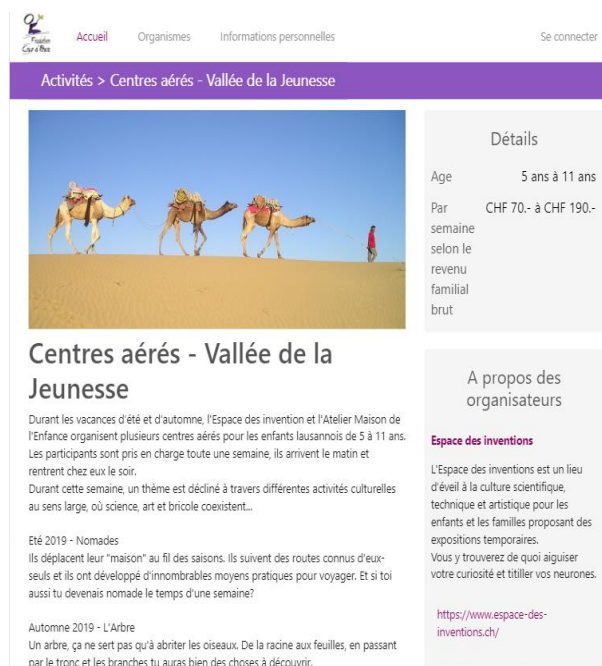
PROJET PILOTE – PLATEFORME DE LOISIRS INCLUSIFS

En parallèle aux prestations de loisirs inclusifs, la Fondation a développé une plateforme informatique qui permet aux personnes avec une déficience d'accéder rapidement aux possibilités de loisirs ordinaires disponibles selon le nom de l'activité, l'âge et la déficience.

Cette plateforme regroupe toutes les structures de loisirs partenaires qui sont sensibilisées à l'accueil d'une personne avec une déficience et qui peuvent compter sur le soutien de la Fondation par la mise en place d'un renfort pour accompagner le bénéficiaire.



<https://loisirs.coupdepouce.ch/>



Selon les objectifs fixés, cette plateforme nécessaire au développement des prestations de loisirs inclusifs a été développée et conceptualisée durant l'année 2018.

Dès janvier 2019, la plateforme est intégrée au site web existant. L'outil donne la possibilité au bénéficiaire de pouvoir choisir ses loisirs selon différents critères et de faire part directement de son souhait à la Fondation. Il peut également ensuite gérer et s'informer de son programme par le biais d'un accès sécurisé.

En 2019, la plateforme va poursuivre son développement pour associer un maximum de structures au projet et ainsi enrichir l'offre.

ASSISTANT-E D'INTÉGRATION PRÉSCOLAIRE & PARASCOLAIRE (AIPP)

INSTITUTIONS PRÉSCOLAIRES ET PARASCOLAIRES

La Fondation a poursuivi cette année ce projet débuté au mois de janvier 2017 en collaboration avec le Service de l'enseignement spécialisé (SESAF) et l'Office de l'accueil de jour des enfants (OAJE).

Cette prestation qui a pour objectif de favoriser la participation sociale des enfants avec des besoins éducatifs particuliers au sein des structures d'accueil ordinaires, est destinée aux institutions pré et parascolaires reconnues par l'OAJE ou par les communes. Elle est considérée comme subsidiaire et complète les prestations existantes.

Les structures pré et parascolaires accueillant des enfants à besoins éducatifs particuliers et disposant d'une décision d'engagement financier émanant du SESAf peuvent faire appel à la Fondation pour disposer d'une ressource supplémentaire.

L'assistant-e d'intégration préscolaire et parascolaire engagé-e par la Fondation est expérimenté-e dans l'accueil des enfants avec des besoins éducatifs particuliers. Son rôle est de soutenir la structure et son personnel et son intervention n'est pas uniquement centrée sur l'enfant.

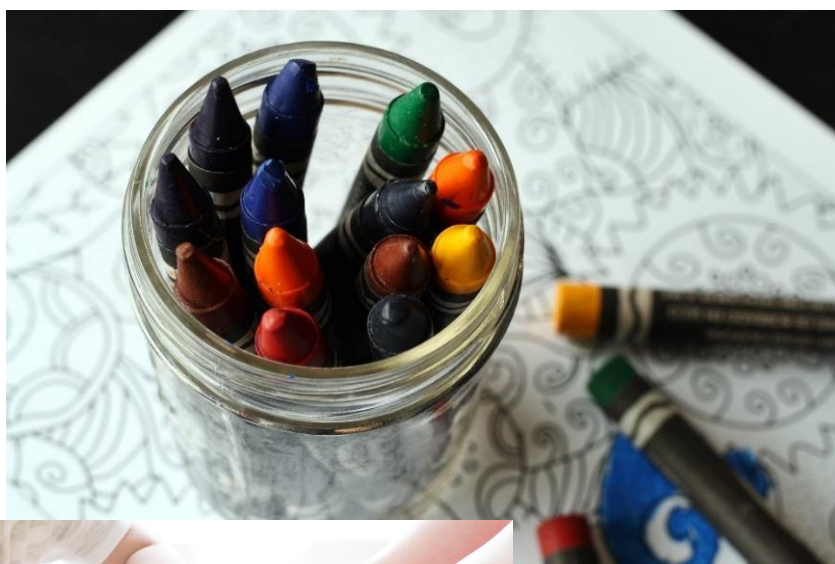
La Fondation gère la recherche du/de la collaborateur/trice, les démarches administratives, le suivi et la supervision ainsi que le remplacement.



L'enquête de satisfaction menée auprès des structures concernées a démontré le bien-fondé de la prestation. Le SESAF et l'OAJE ont donc décidé dès l'été 2018 d'étendre le projet à l'ensemble du canton pour un quota maximum de 40 situations.

Pour l'année 2018, **40 enfants à besoins éducatifs particuliers** accueillis au sein de **34 structures** différentes ont été accompagnés par un-e assistant-e d'intégration préscolaire et parascolaires engagé-e par la Fondation.

Au total ce sont donc **515.75 heures de soutien hebdomadaire** effectués par **36 collaborateurs** au sein de 18 structures préscolaires et 16 structures parascolaires.



LES ACTIVITÉS DE LA CABANE ORANGE

L'association **autisme suisse romande** nous a confié l'organisation des activités de son centre de loisirs la Cabane Orange depuis 2011.

Pour les enfants et adolescents, 8 week-ends ont été organisés. Ils ont pu notamment profiter des joies de l'hiver, visiter le Zoo des Marécottes, se détendre aux bains thermaux, frissonner au parc d'attraction Happyland, participer au slowUp du Valais ou encore s'initier à l'escalade.

Pour les adultes, 6 week-ends ont été organisés. Ils ont pu participer à un atelier pâtisseries, se balader avec des lamas et découvrir leur univers, visiter le parc animalier « La Garenne », sillonner les montagnes à bord du Mont-Blanc express et se détendre aux bains thermaux.

Cette année, nous avons pu proposer 4 séjours d'une semaine. Balades en montagne ou au bord de lac, cheval et bateau étaient notamment au programme. Les groupes répartis selon les âges et le niveau d'autonomie ont ainsi découverts de nouvelles régions.

La Fondation a ainsi organisé **618 journées** d'activités pour l'association autisme suisse romande et un total de **168 collaborateurs** ont été engagés pour l'accompagnement.

JOURNÉES D'ACTIVITÉS CABANE ORANGE EN 2018

Séjours d'été – 1 semaine

• Cerniat / mineurs	96.0
• Prêles / mineurs	96.0
• Leysin / mineurs & majeurs	80.0
• Torgon / majeurs	96.0

Week-ends

• Mineurs – 8 activités	145.0
• Adultes – 6 activités	105.0

TOTAL DES JOURNEES 618.0

Personnes accueillies

	Mineurs	Majeurs	Total
Week-ends	58	42	100
Séjours d'été	31	15	46
	89	57	146

Collaborateurs engagés

Responsables	18
Co-responsables	7
Moniteurs / monitrices	135
Cuisiniers / cuisinières	4
Aides de cuisine	4

REMERCIEMENTS

Le soutien et la générosité de nombreux partenaires sensibles aux buts de la Fondation nous ont permis à nouveau cette année de remplir notre mission.

Nos remerciements vont ***aux autorités cantonales vaudoises*** qui nous soutiennent :

- La direction générale de la cohésion sociale (DGSC) - direction de l'insertion et des solidarités (DIRIS) anciennement SASH
- Le Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation – SESAF
- L'Office de l'accueil de jour des enfants – OAJE

Nous n'aurions pas pu mener à bien notre mission sans le soutien considérable de **partenaires privés** :

- | | |
|--|---|
| ▪ La Loterie Romande | ▪ La Fondation Chrisalynos |
| ▪ La Fondation Next | ▪ Le Ladies'Lunch Lausanne |
| ▪ La Fondation Patrick Jucker | ▪ My Run Lausanne |
| ▪ Les Retraites Populaires | ▪ Tous les donateurs privés qui nous ont soutenus et qui ont été sensibles aux projets de la Fondation. |
| ▪ L'Etablissement cantonal d'assurance ECA | |
| ▪ Le Lions Club Lavaux | |

Nous remercions également l'**association autisme suisse romande** qui nous confie, depuis 8 ans, l'organisation de son centre de loisirs.

Divers partenaires nous ont également soutenus dans l'organisation de nos activités et le développement de nos projets :

- La **Fondation Eben-Hézer** qui nous met à disposition gracieusement son infrastructure pour les départs et les retours des séjours d'été,
 - **Les structures de loisirs ordinaires** ainsi que **les institutions préscolaires et parascolaires** partenaires de nos différents projets qui n'auraient pas pu aboutir sans leur précieuse collaboration,
 - **Notre comité scientifique** composé de : M. Charles Gardou, professeur à l'Université Lyon II, M. Jean-Louis Korpès, professeur émérite à la Haute Ecole de Travail Social de Fribourg et Mme Mireille Scholder, directrice de la Fondation de Vernand à Cheseaux-sur-Lausanne,
 - **Notre comité de soutien** composé de : M. Claude Romy, directeur général, Dimension SA à Lausanne et M. Jean-Robert Yersin, président du Conseil d'administration, Retraites Populaires, Lausanne.
-

Il nous faut encore remercier toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à la vie de la Fondation, familles, tuteurs, partenaires institutionnels pour leur confiance et leur collaboration depuis de nombreuses années.

Et nous ne pourrions conclure sans adresser nos très sincères remerciements aux bénéficiaires pour leur confiance et leur fidélité et aux collaborateurs d'activités sans qui la Fondation n'aurait pu offrir des activités de qualité.

Merci...



LES COMPTES



Tél. 021 310 23 23
Fax 021 310 23 24
www.bdo.ch

BDO SA
Biopôle SC-B - Epalinges
Case postale 7690
1002 Lausanne

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint au Conseil de fondation de la

Fondation Coup d'Pouce, Lausanne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation et annexe) de la Fondation Coup d'Pouce pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Lausanne, le 13 mai 2019

BDO SA



René-Marc Blaser
Expert-réviseur agréé



Helena Kara
Expert-réviseur agréé
Auditeur responsable

Annexes :
Comptes annuels

Fondation Coup d'Pouce
Lausanne

BILAN AU 31 DECEMBRE

	2018	2017
	CHF	CHF
ACTIF		
Actif circulant	511 208.89	537 360.71
Trésorerie	460 422.79	432 419.55
Caisse	112.80	1 982.45
PostFinance	437 691.79	401 476.35
Banque	22 618.20	28 960.75
Créances résultant de prestations de services	1 468.50	765.40
Débiteurs	1 468.50	765.40
Actifs de régularisation	49 317.60	104 175.76
Charges payées d'avance	12 372.20	8 422.00
Produits à recevoir SASH/DGCS	0.00	39 455.40
Produits à recevoir SESAF	36 945.40	56 298.36
Actif immobilisé	237 775.60	233 828.60
Immobilisations corporelles	237 775.60	233 828.60
Mobilier de bureau	1.00	1.00
Machines de bureau	0.00	1.00
Matériel informatique	7 460.00	900.00
Immeuble	230 314.60	232 926.60
TOTAL ACTIF	748 984.49	771 189.31

Fondation Coup d'Pouce
Lausanne

BILAN AU 31 DECEMBRE	2018	2017
	CHF	CHF
PASSIF		
Capitaux étrangers	535 048.53	557 518.43
Capitaux étrangers à court terme	131 910.79	77 921.50
Dettes résultant de l'achat de biens et prestations de services	13 989.20	11 111.90
Créanciers	13 989.20	11 111.90
Autres dettes à court terme	80 289.34	44 388.25
Dettes salariales, sociales et fiscales	61 081.07	40 816.05
Dettes autisme suisse romande, SASH/DGCS	19 208.27	3 572.20
Passifs de régularisation	37 632.25	22 421.35
Charges à payer	37 632.25	22 421.35
Capitaux étrangers à long terme	230 314.60	232 926.60
Dettes à long terme portant intérêt	230 314.60	232 926.60
BCV, prêt hypothécaire	230 314.60	232 926.60
Fonds affectés	172 823.14	246 670.33
Fonds "Réserves pour fluctuation de produits, charges et subv."	0.00	45 200.00
Fonds "Projets pour activités supplémentaires"	0.00	44 170.59
Fonds "Rénovation des locaux"	55 000.00	55 000.00
Fonds "Fondation Patrick Jucker"	7 997.34	7 997.34
Fonds "Renouvellement base de données"	0.00	26 000.00
Fonds "Amortissement prêt hypothécaire"	45 802.40	45 802.40
Fonds "Loterie Romande"	11 750.40	0.00
Fonds "Fondation Philanthropique Next"	33 333.00	22 500.00
Fonds "Bourse Ladies' Lunch"	18 940.00	0.00
Capitaux propres	213 935.96	213 670.88
Capital	212 389.74	212 389.74
Résultat de l'exercice	1 546.22	1 281.14
TOTAL PASSIF	748 984.49	771 189.31

Fondation Coup d'Pouce
Lausanne

COMPTE D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE	2018	BUDGET 2018	2017
	CHF	CHF	CHF
PRODUITS			
Participations frais de fonctionnement	10 375.00	10 400.00	10 425.00
Participations individuelles aux activités	29 520.00	31 700.00	30 235.00
Contributions allocation pour impotence	13 604.10	12 200.00	11 189.80
ASR - autisme suisse romande - "Cabane Orange"	206 913.48	209 000.00	204 657.80
SESAF - AIPP	359 064.42	120 000.00	101 881.72
SASH/DGCS - mandat 2018-2020 - Passerelle Loisirs	56 528.25	55 000.00	0.00
SASH/DGCS - mandat 2016-2018 - AIPP et Passerelle Loisirs	36 694.60	0.00	116 217.20
Produits des prestations	712 699.85	438 300.00	474 606.52
Produits divers	1 370.35	600.00	1 543.30
Autres produits d'exploitation	1 370.35	600.00	1 543.30
Don Loterie Romande	60 000.00	60 000.00	0.00
Don Fondation Philanthropique Next	50 000.00	0.00	30 000.00
Don Ladies' Lunch Lausanne	40 000.00	0.00	0.00
Don Fondation Patrick Jucker	20 000.00	20 000.00	20 000.00
Don Lions Club Lavaux	20 000.00	5 000.00	0.00
Don ECA	2 000.00	0.00	0.00
Don Fondation Chrisalynos	2 000.00	0.00	0.00
Don MyRun	1 900.00	0.00	0.00
Don Lions Club Lausanne-Jorat	0.00	0.00	2 000.00
Don Retraites Populaires	0.00	0.00	3 000.00
Don Fondation Juchum	0.00	0.00	25 000.00
Don Fondation Trait d'Union	0.00	0.00	6 500.00
Dons non-affectés	778.40	65 000.00	6 125.80
Recherche de fonds	196 678.40	150 000.00	92 625.80
Total Produits d'exploitation	910 748.60	588 900.00	568 775.62

Fondation Coup d'Pouce
Lausanne

COMPTE D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE	2018	BUDGET 2018	2017
	CHF	CHF	CHF
CHARGES			
Charges de personnel activités	-423 963.98	-201 640.00	-223 893.98
Autres charges	-151 965.45	-150 050.00	-94 494.40
Charges des activités	-575 929.43	-351 690.00	-318 388.38
Charges de personnel administratif	-287 111.02	-261 870.00	-246 204.43
Frais de locaux	-24 093.41	-25 500.00	-26 039.85
Sous-location	19 358.20	18 780.00	18 928.30
Frais de bureau	-43 625.01	-14 100.00	-18 927.52
Frais de véhicules et déplacements	-2.30	0.00	-133.80
Assurances d'exploitation	-2 977.45	-3 700.00	-2 681.95
Honoraires de tiers	-4 891.85	-5 500.00	-7 261.20
Honoraires comptabilité	-50 795.78	-36 500.00	-34 830.40
Frais de représentation	-113.30	0.00	0.00
Autres charges d'exploitation	-107 140.90	-66 520.00	-70 946.42
Amortissements	-3 935.70	-3 800.00	-2 859.00
Total Charges d'exploitation	-974 117.05	-683 880.00	-638 398.23
Résultat d'exploitation	-63 368.45	-94 980.00	-69 622.61
Produits financiers	22.44	0.00	0.00
Charges financières	-4 532.10	-4 900.00	-4 487.10
Résultat financier	-4 509.66	-4 900.00	-4 487.10
Produits des exercices antérieurs	1 000.00	0.00	4 011.50
Charges des exercices antérieurs	-6 704.00	0.00	0.00
Résultat exceptionnel, unique ou hors période	-5 704.00	0.00	4 011.50
Attribution Fonds affectés			
- Fonds "Fondation Philanthropique Next"	-50 000.00	0.00	-22 500.00
- Fonds "Loterie Romande"	-60 000.00	0.00	0.00
- Fonds "Bourse Ladies' Lunch"	-40 000.00	0.00	0.00
Dissolution Fonds affectés			
- Fonds "Projets pour activités supplémentaires"	45 451.73	0.00	28 000.00
- Fonds "Réserves pour fluctuation de produits, charges et subv."	45 200.00	0.00	0.00
- Fonds "Fondation Patrick Jucker"	0.00	9 000.00	1 879.35
- Fonds "Renouvellement base de données"	26 000.00	0.00	8 000.00
- Fonds "Fondation Philanthropique Next"	39 167.00	0.00	0.00
- Fonds "Loterie Romande"	48 249.60	0.00	56 000.00
- Fonds "Bourse Ladies' Lunch"	21 060.00	0.00	0.00
Variation des fonds affectés	75 128.33	9 000.00	71 379.35
Résultat de l'exercice	1 546.22	-90 880.00	1 281.14

Fondation Coup d'Pouce
Lausanne

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

1. ORGANISATION DE LA FONDATION

But de la Fondation

La Fondation Coup d'Pouce est une fondation sans but lucratif au sens des articles 80 et suivants du Code civil suisse. La Fondation a pour but la formation, l'éducation et l'accompagnement de personnes mineures et majeures présentant une déficience intellectuelle, des troubles du spectre de l'autisme ou d'autres déficiences limitant leur indépendance.

Membre du Conseil de fondation

M. Christophe Equey	Président	Signature collective à deux
M. Pierre Delgrande	Vice-président	Signature collective à deux
M. Abdessattar Jaballah	Secrétaire	Signature collective à deux
Mme Michèle Dutoit	Membre	Pas de signature
M. Guy-Philippe Bolay	Membre	Pas de signature
Mme Danièle Racheter	Membre	Pas de signature
Mme Stéphanie Cacciatore	Membre	Pas de signature
M. Luc Mo-Costabella	Membre	Pas de signature

Autre personne engageant la Fondation

Mme Valérie Moraschinelli	Directrice	Signature collective à deux
---------------------------	------------	-----------------------------

Mandat pour la tenue de la comptabilité

LP Fiduciaire Sàrl
Av. de la Chablière 4
1004 Lausanne

Organe de révision

BDO SA, succursale d'Epalinges
Case postale 7690
1002 Lausanne

Répartition de la fortune de la Fondation	Limites de placement	31.12.2018		31.12.2017	
	%	%	CHF	%	CHF
Trésorerie	100%	61%	460 422.79	56%	432 419.55
Créances et actifs de régularisation	100%	7%	50 786.10	14%	104 941.16
Biens immobiliers	30%	31%	230 314.60	30%	232 926.60
Autres actifs	100%	1%	7 461.00	0%	902.00
Total de la fortune		100%	748 984.49	100%	771 189.31

Commentaire : La Fondation a acquis les locaux administratifs qu'elle louait auparavant. Le total de son placement dans des biens immobiliers se trouve au-delà des limites fixées par l'Autorité de surveillance. Cependant, étant donné que ce bien immobilier en copropriété reste destiné à un usage propre, cela n'est pas contraire à son but et est conforme aux décisions prises par le Conseil de Fondation.

2. INFORMATIONS SUR LES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Généralités

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du droit comptable suisse (titre trente-deuxième du Code des obligations). Les principaux principes d'évaluation appliqués qui ne sont pas prescrits par la loi sont décrits ci-après.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont amorties de manière linéaire.

Fondation Coup d'Pouce
Lausanne

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

3. INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE D'EXPLOITATION

Evolution des fonds affectés

	Soldes au 01.01.2018	Attributions	Dissolutions	Soldes au 31.12.2018
Fonds "Réserves pour fluctuation de produits, charges et subventions."	45 200.00	0.00	-45 200.00	0.00
Fonds "Projets pour activités supplémentaires"	44 170.59	1 281.14	-45 451.73	0.00
Fonds "Rénovation des locaux"	55 000.00	0.00	0.00	55 000.00
Fonds "Fondation Patrick Jucker"	7 997.34	0.00	0.00	7 997.34
Fonds "Renouvellement base de données"	26 000.00	0.00	-26 000.00	0.00
Fonds "Amortissement prêt hypothécaire"	45 802.40	0.00	0.00	45 802.40
Fonds "Loterie Romande"	0.00	60 000.00	-48 249.60	11 750.40
Fonds "Fondation Philanthropique Next"	22 500.00	50 000.00	-39 167.00	33 333.00
Fonds "Bourse Ladies' Lunch"	0.00	40 000.00	-21 060.00	18 940.00
Total des fonds	246 670.33	151 281.14	-225 128.33	172 823.14

Description de l'objet et de l'utilisation des fonds affectés

1. Fonds "Réserves pour fluctuation de produits, charges et subventions."

Ce fonds a pour but d'égaliser le résultat en fonction de l'évolution des produits, des charges et des subventions, ainsi que de couvrir le fonds de roulement de la Fondation.

2. Fonds "Projets pour activités supplémentaires"

Le solde des résultats bénéficiaires après attributions aux autres fonds sont attribués au Fonds "Projets pour activités supplémentaires". Le solde de ce compte est analysé pour déterminer si une activité supplémentaire est possible et, le cas échéant, une proposition sera faite au Bureau ou au Conseil de Fondation pour introduire l'activité dans le programme de l'année suivante.

3. Fonds "Rénovation des locaux"

Ce fonds est destiné aux travaux extérieurs de l'immeuble acquis en copropriété, au changement de système de chauffage, aux installations électriques et à la rénovation des aménagements intérieurs.

4. Fonds "Fondation Patrick Jucker"

Ce fonds est destiné au solde des dons à but spécifique effectués par la Fondation Patrick Jucker.

5. Fonds "Renouvellement base de données"

Ce fonds est destiné au remplacement des bases de données et logiciels de gestion des projets.

6. Fonds "Amortissement prêt hypothécaire"

Ce fonds est destiné à l'amortissement partiel du prêt hypothécaire à taux fixe BCV.

7. Fonds "Loterie Romande"

Ce fonds est destiné au solde des dons à but spécifique effectués par la Loterie Romande.

8. Fonds "Fondation Philanthropique Next"

Ce fonds est destiné au solde des dons à but spécifique effectués par la Fondation Philanthropique Next.

9. Fonds "Bourse Ladies' Lunch"

Ce fonds est destiné au solde des dons à but spécifique effectués par le Ladies' Lunch Lausanne.

Fondation Coup d'Pouce
Lausanne

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

	31.12.2018 CHF	31.12.2017 CHF
3. INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE D'EXPLOITATION		
Dettes envers l'institution de prévoyance professionnelle	9 502.80	6 199.15
Capital de la Fondation	213 935.96	213 670.88
Capital au 1er janvier	213 670.88	213 551.03
Attribution au Fonds "Projets pour activités supplémentaires"	-1 281.14	-1 161.29
Résultat de l'exercice	1 546.22	1 281.14
Résultat exceptionnel, unique ou hors période	-5 704.00	4 011.50
Produits des exercices antérieurs	1 000.00	4 011.50
- Dissolution partielle de la provision impôt à la source	1 000.00	4 000.00
- Ecart de caisse	0.00	11.50
Charges des exercices antérieurs	-6 704.00	0.00
- Loterie Romande, remboursement solde don 2017	-6 704.00	0.00

4. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Actifs engagés en garantie des dettes de la Fondation		
Bien immobilier	230 314.60	232 926.60
Cédule hypothécaire 1er rang	500 000.00	500 000.00
Cédule hypothécaire 2ème rang	300 000.00	300 000.00
PPE - Valeur du fonds de rénovation en faveur de la Fondation	18 600.00	24 600.00
Valeur d'assurance incendie de la part de copropriété (ECA indice 125)	747 717.00	747 717.00

Autres éléments

1. Impôt à la source

La Fondation a procédé à une annonce spontanée aux Autorités fiscales. Des retenues d'impôt à la source se sont révélées erronées durant plusieurs exercices. Nous avons évalué les impacts de cette démarche et constitué une provision pour les années 2008 à 2009. Au 31 décembre 2018, cette provision se monte à CHF 3'000 (2017: CHF 4'000).

2. Exonération fiscale

La Fondation est exonérée de l'impôt sur le bénéfice et le capital ainsi que sur les successions et donations selon correspondance du 20 juillet 1998.

3. Déclaration du nombre d'emplois à plein temps

Le nombre d'emplois à plein temps en moyenne annuelle est inférieur à 250 au cours de l'exercice sous revue.

4. Evénements importants survenus après la date du bilan

Il n'existe aucun événement important survenu après la date du bilan ayant un impact sur les valeurs comptables des actifs et passifs présentés ou devant être publié ici.

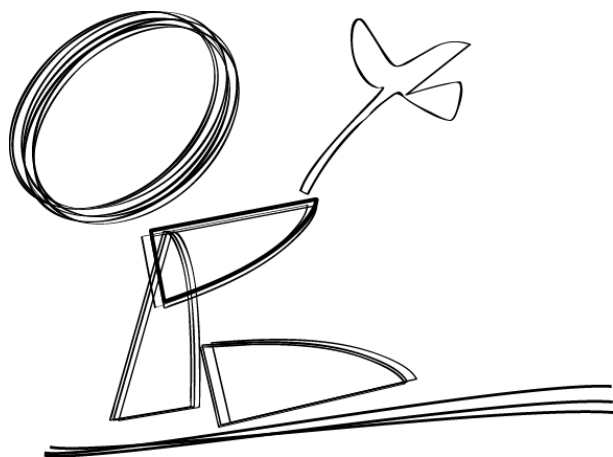
5. Lexique

SASH/ DGCS : Etat de Vaud - Service des assurances sociales et de l'hébergement / Direction générale de la cohésion sociale

SESAF : Etat de Vaud- Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation

Passerelle Loisirs : Projet pilote de loisirs inclusifs

AIPP : Assistant-e d'intégration préscolaire et parascolaire



Fondation Coup d'Pouce

Av. de la Chablière 4

1004 Lausanne

021 323 41 39

www.coupdepouce.ch

info@coupdepouce.ch

CCP 17-372891-6